



PLEINE PAGE

ÉDITION
D'AUTOMNE

DOSSIER

■ Réaménagement du quartier de La Briquette

ÇA SE PASSE À MARLY

- Une belle Semaine Bleue pour les aînés !
- Tous mobilisés face à la hausse du coût de l'énergie
- En attendant Noël : le programme des Fêtes

Sommaire

- 3
- VIE COMMUNALE

 - Trente tablettes distribuées aux écoles de la commune.
 - Comment s'est passée la rentrée ?
 - Coup de neuf à La Perdriole !
 - Comment dites-vous *Happy Hour* en polonais ?
 - Sveiki ! (ou bienvenue en lituanien)
 - Le Conseil Municipal des Enfants au Parlement Européen.

- 5
- L'INTERVIEW

 - 4 questions à Estelle Boute, conseillère municipale.

- 6
- DOSSIER

 - Réaménagement du quartier de La Briquette : c'est parti !

- 9
- CONSEIL MUNICIPAL

 - Conseil municipal du 18 octobre 2022.

- 10
- SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

 - Marly se mobilise face à la hausse du coût des fluides et de l'énergie.

- 12
- ACTIONS SOLIDAIRES

 - Un vide-grenier en faveur des animaux.
 - Opération Meringues pour Octobre Rose 2022.
 - Zumba rose avec Marly Moove.

- 13
- COMMERCES

 - Pour les commerçants, un petit-déjeuner de rentrée autour du numérique.
 - Le dimanche matin, rendez-vous à La Passion du goût !

- 14
- LA PAGE DES P'TITS LOUPS

 - Comment ça marche un cimetière ?

- 15
- ACTUALITÉS

 - Bouh ! Les sorcières savent faire la fête !
 - Un seul directeur pour les deux centres sociaux !
 - Le plein d'émotions pour l'édition 2022 du Festival International de Piano.
 - Les dimanches au bord de l'eau.
 - Une Journée Européenne du Patrimoine, au fil de l'eau et de la nature.
 - La 10^e édition de Bouch'ton école.
 - Une cigogne est passée dans les écoles !
 - Les élèves de Marie Curie ont fait La Grande Lessive !
 - Bravo à l'USM Marly pour son parcours !

- 20
- FOCUS

 - La ville recrute des agents recenseurs.
 - Une permanence des services des Finances publiques à Marly.
 - Qu'est-ce que le Conseil des Droits et Devoirs des Familles ?

- 21
- CITOYENNETÉ

 - Vous avez bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !
 - Vos démarches en ligne !

- 22
- LA SEMAINE BLEUE

 - Une belle Semaine Bleue pour les aînés !

- 24
- ENVIRONNEMENT

 - World clean up day : le grand nettoyage de la rentrée !
 - L'opération « Plantons le décor » est de retour !
 - Les jardins familiaux.

- 25
- AGENDA

 - Evènements festifs et culturels.

- 26
- ETAT CIVIL

- 27
- EXPRESSION DES GROUPES



Jean-Noël Verfaillie
Maire de Marly

Vice-président du Conseil départemental du Nord
Vice-président de Valenciennes Métropole

Vous avez entre les mains le dernier Pleine Page de l'année. J'espère que vous aurez plaisir à y lire toutes les informations de notre ville.

Dans le précédent numéro, nous vous parlions des liens d'amitié renoués avec nos amis d'Olecko, ville polonaise jumelée avec Marly. Nous mettons tout en œuvre pour les renforcer et les consolider. Je vous invite chaleureusement à participer, en famille, aux rendez-vous *Happy Hour*, en live sur Facebook. (Toutes les infos vous attendent en page 4). Ces échanges sont tournés vers la culture, les écoles, les entreprises, la place des seniors dans notre société...

Chez nous, cette année encore, la Semaine Bleue a d'ailleurs rencontré un franc succès auprès de nos aînés. Evidemment, il s'agit d'une initiative conviviale, parachevée par le banquet des aînés. Mais voyons-la aussi comme une belle opportunité de briser les idées reçues sur la vieillesse.

Le mois de décembre sera bientôt là, aussi préparons-nous à passer de bons moments. Le samedi 3 sera une journée bien remplie. Le matin, avec les heureux parents d'enfants nés en 2021, nous planterons des arbres résidence Guynemer dans le cadre de la deuxième édition de l'opération « Une naissance, un arbre ». Les familles concernées ont été invitées personnellement pour cet évènement symbolique.

Ensuite, nous nous retrouverons nombreux, je l'espère, en fin de journée pour le lancement des illuminations. Cette année, celles-ci seront moins nombreuses afin de respecter notre démarche de sobriété énergétique. En effet, pour faire face à la hausse du coût des fluides et de l'énergie, nous nous sommes réunis avec Laurent Degallaix, Président de Valenciennes Métropole, et l'ensemble des maires des 35 communes, et avons décidé conjointement d'une série de mesures, parmi lesquelles figure celle de réduire les décorations lumineuses, à l'approche des fêtes. L'ensemble des engagements pris, en cette période difficile mais également de façon durable, est détaillé en pages 10 et 11 de ce numéro.

Rassurez-vous, l'esprit des fêtes sera entier : je peux déjà vous annoncer que le Père-Noël sera officiellement à Marly le 17 décembre !

Prenons déjà rendez-vous ensemble pour 2023. J'ai le plaisir de vous convier, chères marlysiennes et chers marlysiens, à la cérémonie des vœux qui se tiendra le vendredi 6 janvier à la salle Dumont, à 18h.

En attendant de vous retrouver pour ce chaleureux moment de partage, je vous souhaite à toutes et tous, une belle fin d'année.



Trente tablettes distribuées aux écoles de la commune.

Le 20 septembre, des tablettes numériques ont été distribuées dans les deux groupes scolaires de la commune. Dans un premier temps, ce sont donc les élèves de l'école Jules-Henri Lengrand et de l'école Marie Curie qui ont reçu ces nouveaux outils pédagogiques. Ces derniers, partagés entre les différentes classes, sont à la disposition des enseignants afin qu'ils puissent développer des exercices ciblés, plus interactifs.

Ces tablettes représentent un investissement de 15 000 € et permettront aux enseignants de poursuivre la ligne de développement du numérique, fixée par l'Education Nationale.



Comment s'est passée la rentrée ?



Le temps passe si vite ! Voilà déjà deux mois que nos petits loups ont repris le chemin de l'école. Monsieur le Maire et plusieurs élus ont rendu visite aux écoliers pour leur première journée. Retour en images.



Coup de neuf à La Perdriole !

Au mois d'août, des travaux ont été réalisés, dans un planning serré, au sein de La Perdriole. Ainsi, afin d'accueillir les enfants dans des locaux plus lumineux, mieux agencés et conformes aux préconisations de la CAF et de la PMI :

- Les dortoirs bébés ont été cloisonnés sur toute la hauteur.
- L'éclairage LED a été installé pour un plus grand confort visuel et des économies d'énergie.
- Des filtres anti-chaueur ont été placés sur les vitres pour faire face aux périodes caniculaires.
- Les vitrages avec vue sur l'extérieur ont été habillés de filtres occultants pour préserver l'intimité des enfants.
- Une salle d'allaitement a été créée pour permettre des moments maman-enfant calmes et privilégiés.
- Un système de visiophonie, adapté aux PMR, a été placé à l'accueil pour un meilleur contrôle de l'accès aux locaux.
- Le jardin a été clôturé et des brise-vues ont été installés.
- Le revêtement de l'aire de jeux a été remplacé pour un meilleur amorti.

Afin de ne pas perturber l'accueil des enfants, les travaux finaux ont été effectués lors des vacances d'automne.



Comment dites-vous *Happy Hour* en polonais ?

Fortes de leur amitié renouée cet été, les deux villes de Marly et d'Olecko (en Pologne), vous proposent des rendez-vous en vidéo.



Animée par les élus Jean-Noël Verfaillie, Assia Costanzo et Aurore Fareneau pour la France, et par Karol Sobczak, maire d'Olecko et Sylwia Wieloch, son adjointe, pour la Pologne, chaque vidéo d'une heure environ est pensée comme un *Happy Hour* ludique et culturel. Plusieurs thèmes seront abordés : les entreprises, les chansons de Noël, l'école, les places des aînés dans la société... Retrouvez tous les détails de ces rendez-vous franco-polonais sur la page Facebook : bit.ly/MarlyOlecko50

Sveiki ! (ou bienvenue en lituanien).



Jeudi 8 septembre 2022, monsieur le Maire, accompagné d'élus dont Aurore Fareneau, conseillère municipale déléguée aux jumelages et aux relations internationales, a reçu une délégation lituanienne lors d'une réception officielle au cours de laquelle il

s'est entretenu avec Algirdas Neiberka, maire de la municipalité du district de Vilkauskis. Dans un premier temps, les élus ont pu échanger sur les projets qu'ils souhaitent développer conjointement : mobilité entre jeunes, liens entre associations, rencontres entre clubs sportifs. Monsieur le Maire a souligné l'importance de construire des projets européens pour faire rayonner cette amitié.

Cette visite fait suite à la reprise de contact qui a pu avoir lieu, cet été, lors de la visite à Olecko, en Pologne. Ce moment privilégié marque la renaissance des relations et une nouvelle dynamique des échanges européens. Souvenez-vous, nous vous parlions dans le précédent numéro du Pleine Page de la charte de jumelage et de coopération décentralisée qui a été signée en juillet 1998 avec Olecko, Vilkauskis mais aussi deux autres villes : Valmiera (Lettonie) et Lepe (Espagne).

Le Conseil Municipal des Enfants au Parlement Européen.

Ils étaient 16 enfants et 10 élus de la ville à rejoindre Bruxelles le 24 octobre. Destination : le Parlement Européen. Après une heure de présentation et d'échange avec Dominique Riquet, député Européen, tous ont visité l'hémicycle. L'après-midi était dédiée à la visite de la Maison de l'Histoire Européenne et de l'exposition temporaire « Quand les murs parlent ». Celle-ci présente des affiches historiques et leur rôles dans l'histoire européenne.



4 questions à...

Estelle Boute

Conseillère municipale déléguée à la continuité éducative et aux affaires scolaires.

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est le PEDT ?

Le PEDT est le Projet Educatif Territorial. Il est élaboré à l'initiative de la commune et garantit la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. En résumé, il cadre l'organisation des activités périscolaires qui prolongent le programme de l'Education Nationale, en étant complémentaire. Le PEDT mobilise l'ensemble des acteurs qui interviennent dans le domaine de l'éducation : l'Education Nationale, bien-sûr, mais aussi la CAF, les partenaires associatifs, les agents municipaux comme les animateurs de la petite enfance, les animateurs sportifs et de la ludothèque, les centres sociaux. Le travail est fait main dans la main, dans une idée de co-construction avec les partenaires et avec pour objectifs communs de respecter les besoins des enfants et de leur offrir des temps périscolaires de qualité.

Né en 2013, il n'existait pas encore à Marly, il a été mis en place à l'initiative de Monsieur le Maire. Il est conclu pour 3 ans et pourra être renouvelé. L'expérience et le bilan de cette première mise en oeuvre servira à la construction du prochain PEDT qui sera de nouveau travaillé et réfléchi avec les partenaires, voire même élargi.

Quels sont les axes développés dans ce PEDT ?

Tout d'abord, il faut savoir que tous les partenaires participent à la définition de ce document de référence et à son application. La rédaction du PEDT représente des mois de travail, avec des réunions préparatoires tous les trimestres, autour des actions à mener et des priorités à fixer. L'Education Nationale est associée pour garantir la réussite sur le terrain entre l'équipe éducative et l'équipe périscolaire. Avec les partenaires, mais également grâce à l'implication de l'ensemble des collègues élus, sous l'impulsion d'Assia Costanzo, adjointe chargée de la politique éducative, de la famille, de la jeunesse et de la petite enfance et d'Aurore Fareneau, conseillère municipale déléguée aux jumelages et aux relations internationales, 4 axes du PEDT ont pu être définis : la culture, le développement durable, l'inclusion des enfants en situation de handicap et l'ouverture sur l'Europe. Ces axes, définis au début du mandat, sont déjà travaillés par nos équipes périscolaires et les écoles mais sont également développés de façon transversale, notamment grâce à la participation active des enfants élus au conseil Municipal des Enfants, mis en place début 2022.

L'objectif est d'avoir une démarche globale de continuité éducative dans l'ensemble de nos actions à destination des enfants.

Quel est l'intérêt pour Marly d'avoir défini ce PEDT ?

La première motivation est de placer l'enfant au cœur de ce projet. L'objectif est de coordonner les actions des différents intervenants pour respecter les rythmes et les besoins des enfants et participer à la construction des citoyens de demain. L'idée est vraiment de mobiliser des ressources, qu'elles soient matérielles ou humaines, pour offrir à nos enfants un accueil périscolaire de qualité et favoriser le vivre ensemble. Le PEDT est d'ailleurs complété par la charte qualité Plan Mercredi qui cadre cet accueil périscolaire à la journée et propose des financements complémentaires pour la qualité de l'organisation et de l'offre éducative.

La mise en place du PEDT permet également d'être soutenu par l'Etat et la CAF : une ingénierie pour la mise en oeuvre du PEDT et des fonds qui valorisent les accueils périscolaires, ce qui offre la possibilité de développer des activités, d'organiser des sorties, de se doter ou de renouveler le matériel éducatif.

Concrètement, qu'apporte le PEDT aux petits marlysiens ?

Plus de 1250 enfants sont scolarisés à Marly. Le PEDT permet de leur offrir un accueil qui se différencie de la simple garderie mais aussi une ouverture vers les autres et les enjeux de demain.

Lors des temps périscolaires, ils ont l'opportunité de découvrir, par exemple, des projets ou jeux de société innovants tournés vers les problématiques définies par les 4 axes du PEDT. En lien avec le Conseil Municipal des Enfants, une vingtaine d'enfants a pu, à l'occasion d'une journée spéciale, visiter le Parlement Européen, dont l'hémicycle avec Dominique Riquet, député européen, mais également la Maison de l'Histoire Européenne (voir article ci-contre). Toujours dans le cadre du PEDT, le Conseil Municipal des Enfants a travaillé en atelier pour réfléchir aux actions qu'ils souhaiteraient mettre en place durant leur mandat.

La première thématique retenue est la propreté dans la ville et ils ont émis le souhait d'organiser une journée « nettoie ta ville » au printemps prochain. Ils vont travailler sur la communication pour y associer un maximum d'habitants dans tous les quartiers de la Ville.

Réaménagement du quartier de La Briquette : c'est parti !

Le 8 octobre avait lieu la balade urbaine au cœur du quartier de La Briquette. Monsieur le Maire est allé à la rencontre des habitants afin d'échanger avec eux sur les grands principes d'aménagement, portés par la ville et Valenciennes Métropole. La matinée s'est parachevée par l'inauguration de la Maison du Projet, au sein de la maison de quartier.



Demain, un quartier plus durable, apaisé et convivial.

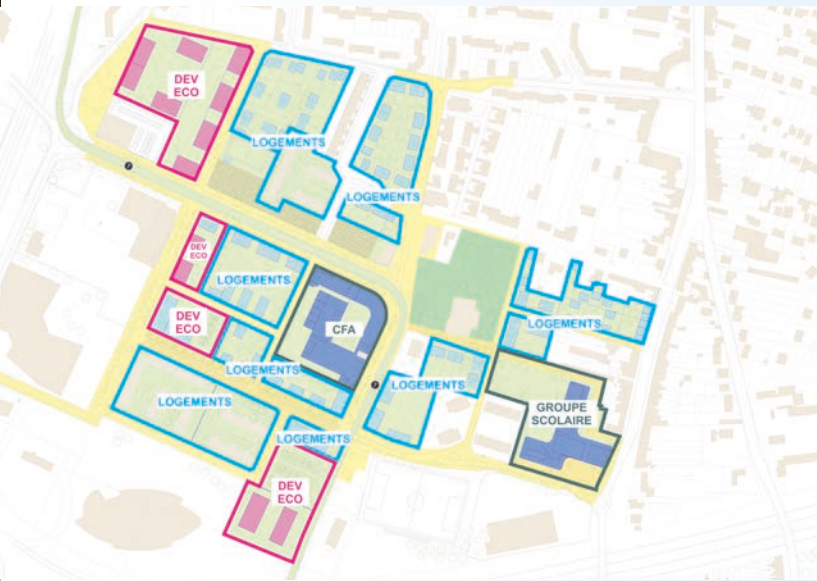
Le projet d'aménagement vise à :

- Améliorer le cadre de vie avec des espaces publics de qualité et des espaces végétalisés favorisant la biodiversité.
- Maîtriser la place de l'automobile, encourager les mobilités alternatives, faciliter les modes de circulation au cœur du quartier et vers les quartiers voisins (piétons, vélos...).
- Repenser les échanges en créant des espaces conviviaux et faciliter l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.



4 grands axes pour un aménagement global.

- L'investissement de 102.5 M€ HT réalisé entre 2018 et 2028 porte sur :
- Le logement avec la réhabilitation et la résidentialisation de 234 logements et la construction de 150 logements en accession à la propriété.
 - Les équipements publics avec la construction du nouveau CFA (Centre de Formation des Apprentis) et du groupe scolaire.
 - Le développement économique avec l'implantation de restaurants, services, bureaux...
 - L'aménagement des espaces publics.



La Maison du Projet vous accueille !

Au cœur de la maison de quartier de La Briquette, au 29 rue de Champagne, la Maison du Projet est un lieu d'échanges et de co-construction avec les habitants, d'informations, d'expositions et d'animations, mais aussi de coordination entre tous les acteurs de ce grand projet de renouvellement urbain.



Zoom sur le CFA.

BTP CFA réalise son nouveau centre de formation à destination des apprentis des métiers du bâtiment. Le projet, situé à l'angle de la rue des Vosges et de l'avenue des Flandres, prévoit des salles de cours, des ateliers (charpente, peinture, maçonnerie, électricité...), un espace logistique, des locaux administratifs, une cour récréative, une restauration collective... Ils seront ainsi jusqu'à 900 apprentis accueillis, dès la rentrée 2024.

Les travaux, confiés à Demathieu Bard Construction Nord, ont commencé le 5 septembre et dureront 18 mois, pour un coût de 18 M€ HT.



Zoom sur le groupe scolaire.

Avenue Paul Vaillant Couturier, la ville de Marly réalise le nouveau groupe scolaire qui regroupera les actuelles écoles Nelson Mandela et Louise Michel. Ce bâtiment, entre le quartier de La Briquette et le quartier Rhonelle, intégrera des classes maternelles et élémentaires, une salle d'activités sportives, une bibliothèque, un espace périscolaire, un restaurant scolaire... L'aménagement d'un parc arboré est également intégré au projet. Deux amphithéâtres extérieurs permettront de faire cours dehors quand la météo le permettra, la verdure s'invite partout, pour cette « école dans les arbres », y compris sur les toits aménagés en terrasses végétalisées.

Entre autres, l'utilisation massive du bois en attique permet d'atteindre un haut niveau de performance énergétique (le niveau C1 de la réglementation environnementale RE2020).

Dans le cadre de cette réalisation, la ville travaille également à la liaison piétonne le long de l'autoroute entre le quartier de La Briquette et la rue Camélinat. Elle permettra de se rendre à l'école à pied ou à vélo, en toute sécurité, dans un nouveau mode de vie.

Les travaux, estimés à 10 M€ HT, démarreront au 1^{er} semestre 2023 pour une ouverture prévue à la rentrée de septembre 2024.



4 Septembre : commémoration de la Libération de Marly et de Valenciennes.



Dimanche 4 septembre 2022, au monument de la Croix du Roleur, un hommage a été rendu au courage et au civisme des 21 hommes et femmes d'exception fusillés par les nazis à la veille de la libération, il y a 78 ans.

Des membres du Conseil municipal des enfants ont déposé des roses blanches à l'énoncé des 21 résistants morts pour la France qui, au prix de leur vie, ont participé activement au mouvement de libération de Marly et du valenciennois.

Plusieurs dépôts de gerbes de fleurs ont été effectués par les différentes autorités, dont entre autres, l'adjointe aux relations publiques et à la vie patriotique, Isabelle Dupont, le Sous-préfet et le Maire de Valenciennes, messieurs Michel Chpilevsky et Laurent Degallaix. Le cortège s'est ensuite rassemblé autour de la stèle Gilles Fabry, où Isabelle Dupont a tenu à honorer son nom et rappeler l'importance du devoir de mémoire. « Etre réunis à la stèle Gilles Fabry, c'est honorer la mémoire de tous ceux qui ont contribué à faire de notre pays un pays libre ! »



25 Septembre : cérémonie d'hommage aux Harkis.

La journée du 25 septembre a été instituée en reconnaissance des sacrifices consentis et des sévices subis par les harkis, moghaznis et personnels des diverses formations supplétives et assimilés du fait de leur engagement au service de la France lors de la guerre d'Algérie, entre 1954 et 1962.

Dimanche dernier, aux côtés d'Isabelle Dupont, adjointe en charge de l'état civil, des relations publiques, de la vie patriotique, de la vie des quartiers et de Joël Boute, conseiller municipal délégué au protocole et aux affaires militaires et patriotiques, un hommage solennel leur a été rendu, devant le Monument aux Morts.



Vous souhaitez en savoir plus sur cette page de notre histoire ?
Rendez-vous sur :
bit.ly/hommage25septembre
ou scannez ce QR code.



Conseil municipal du 18 octobre 2022

■ Délibération portant sur l'adhésion de la commune de Marly au Système National d'Enregistrement des demandes de logements sociaux.

Il s'agit d'un nouveau service public de proximité qui sera dorénavant rendu par le CCAS de la ville. Si auparavant, le rôle des municipalités était prépondérant dans l'attribution des logements sociaux, ce n'est plus le cas depuis la loi ELAN où les demandes font l'objet d'une étude approfondie en CALEOL (Commissions d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements).

Néanmoins, de nombreux administrés continuent de solliciter la mairie pour l'obtention d'un logement social.

Dorénavant, le CCAS, et plus précisément son référent logement, pourra enregistrer les demandes de logement et délivrer un numéro unique de demande sans que les demandeurs n'aient à se déplacer auprès des différents bailleurs sociaux.

■ Subvention exceptionnelle Tennis Club La Rhonelle.

Il a été attribué une subvention exceptionnelle de 1 500 € au Club pour l'achat de matériel.

■ Décision modificative n°4 : ajustements budgétaires à destination de la section de fonctionnement.

Les collectivités, tout comme les particuliers et les entreprises, subissent de plein fouet l'inflation et la crise énergétique. Si l'Etat applique un bouclier tarifaire pour les entreprises et les particuliers, ce n'est pas le cas pour les collectivités. Rien que pour notre collectivité, le prix du gaz a été multiplié par 11.43.

Là où le budget prévoyait 300 000 € de facture, nous serons à la fin de l'année à 850 000 €. En année pleine, à savoir pour l'année 2023, les factures pourraient dépasser le million d'euros.

Malgré une gestion prudente ces dernières années, l'impact pour notre ville sera conséquent et nous oblige à :

- décaler certains investissements dans le temps,
- réduire certaines dépenses de fonctionnement,
- adopter et sensibiliser aux bons gestes pour ne pas gaspiller l'énergie.

Par ailleurs, pour faire face à l'inflation qui atteint des records, l'Etat a également revalorisé le point d'indice des agents de la fonction publique de +3.5% au 1er juillet 2022.

Si c'est une bonne chose pour le pouvoir d'achat des agents, cela nécessite de prévoir les crédits nécessaires.

Cette décision de modification a donc permis de réduire le montant du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement au regard de l'avancée de certains projets afin de pouvoir payer l'ensemble des factures énergétiques d'ici la fin de l'année.

■ Délibération portant dérogation du règlement intérieur pour le personnel.

Afin de réduire les consommations d'énergie durant l'hiver, la Mairie sera exceptionnellement fermée la semaine du 24 décembre au 31 décembre. C'est-à-dire entre Noël et Nouvel an. Il s'agit d'une période où la très grande majorité des agents sont en congés et où très peu d'administrés se rendent en Mairie.

Cependant, soucieux d'assurer la continuité du service public, des permanences seront assurées pour les services obligatoires comme l'Etat civil (déclaration de naissance, déclaration de décès), la Police Municipale sera présente ou encore un service d'astreinte sera mis en place au niveau des services techniques.

Durant cette semaine, vous pourrez retrouver l'ensemble de ces services au sein du bâtiment de la Police Municipale, 125, rue Jean-Jaurès.

■ Projet Educatif De Territoire (PEDT).

Pour tout savoir du PEDT, rendez-vous en page 5 de ce numéro pour lire l'interview d'Estelle Boute, conseillère municipale déléguée à la continuité éducative et aux affaires scolaires.

■ Installation d'une nouvelle conseillère municipale.

Suite à la démission de Ludovic Mortagne, Maria Cordonnier devient conseillère municipale.



Mère de 3 enfants, Maria est assistante maternelle à domicile depuis 18 ans et marlysienne depuis près de 30 ans.

Marly se mobilise face à la hausse du coût des fluides et de l'énergie.

Les collectivités subissent de plein fouet l'inflation et la crise énergétique, et ne bénéficient pas du bouclier tarifaire mis en place par l'Etat pour les entreprises et les particuliers. Pour faire face à la hausse du coût des fluides et de l'énergie, le Président de Valenciennes Métropole, **Laurent Degallaix** et l'ensemble des maires des 35 communes, dont **Monsieur Jean-Noël Verfaillie**, se sont réunis et ont décidé conjointement d'une série de mesures.

La mise en place de ces mesures est faite en partenariat avec les associations et les directeurs d'école, avec lesquels se sont tenues des réunions d'échanges.

Le chiffre :
Le prix du gaz multiplié par 11.43 !



Les mesures côté chauffage :

- Le chauffage dans les salles de sports est de 14° C.
Les créneaux d'occupation sont optimisés.
- La température dans les bâtiments communaux est de 19°c.
- Le temps de chauffage est adapté à la présence effective dans les bâtiments.
- Le chauffage dans les écoles, crèches et haltes garderies, ainsi que dans l'ensemble des bâtiments communaux respecte la réglementation française en matière d'exigences propres aux établissements accueillant de jeunes enfants.
- Les systèmes de chauffage individuel, type radiateurs d'appoint sont supprimés dans tous les équipements municipaux.

Les mesures côté éclairage :

- L'éclairage sur les équipements sportifs extérieurs est programmé pour un arrêt à 22h au plus tard.
- Au fil des heures, l'éclairage public est réduit en intensité pour être au plus bas pendant la nuit. Il remonte en intensité le matin jusqu'à son extinction complète.
- Les illuminations qui ornent les rues et marchés de Noël à l'approche des fêtes sont réduites. A Marly, les illuminations sont installées uniquement sur la Place Gabriel Péri et l'Avenue Henri Barbusse. Elles sont programmées pour s'éteindre à 23h, tout comme les éclairages de mise en valeur des bâtiments publics.

Intensité de l'éclairage des voiries principales :



Intensité de l'éclairage des voiries secondaires :



Les mesures côté équipements :



- Les ordinateurs qui doivent être remplacés le sont par des modèles moins énergivores. Les postes de l'administration s'éteignent automatiquement à 20h.
- Le chiffre :**
20 000 €
d'investissement



- L'isolation de la toiture de la salle des fêtes a été réalisée au moment des travaux de désenfumage.
- Le chiffre :**
50 000 €
coût de la toiture



- Un achat de véhicules électriques a été effectué pour la Police Municipale.
- Le chiffre :**
40 000 €
d'investissement

Pour aller encore plus loin, très prochainement :



- Les Services Techniques bénéficieront de véhicules électriques.
- Le chiffre :**
50 000 €
au budget 2022



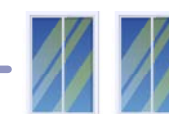
- Les lampadaires seront remplacés en priorité : Vieux Marly, Stade Denayer.
- Le chiffre :**
300 000 €
d'investissement à partir de janvier 2023
économie :
35 000 €
en électricité/an



- L'éclairage de la Place Gabriel Péri et de l'Avenue Henri Barbusse passera en LED.



- Le Nouveau Groupe Scolaire sera à très haute performance énergétique (Voir page 7)
- Le chiffre :**
13 M€ d'investissement



- Les fenêtres de l'Hôtel de ville seront changées en 2023
- Le chiffre :**
150 000 € d'investissement en 2023

La Mairie sera fermée du 24 au 31 décembre 2022.
Une permanence sera assurée aux locaux de la Police Municipale, 125 rue Jean Jaurès, pour les services d'état civil, le CCAS et la Police Municipale.
Une astreinte des Services Techniques sera tenue.

Un vide-grenier en faveur des animaux.

A l'occasion de la journée mondiale des animaux, la SPA de Marly organisait une journée Portes Ouvertes et un vide grenier. Patrick Lemaire, chargé du monde associatif, des sports et de la cause animale était présent, aux côtés de Jeanne-Marie Binot, Directrice de la SPA. Bilan de cette journée : 10 chiens et 5 chats ont trouvé un nouveau foyer. Belle nouvelle vie à eux.



Opération Meringues pour Octobre Rose 2022



Le saviez-vous ?

Détecté tôt, le cancer du sein guérit dans 9 cas sur 10. Pensez au dépistage.

Chaque année, le mouvement « Octobre Rose » libère la parole, sensibilise les femmes au dépistage et permet à chacun de soutenir la lutte contre le cancer du sein en récoltant des fonds pour la recherche.

D'après une initiative de l'U2P des Hauts-de-France, en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France, de nombreux commerçants marlysiens ont apporté leur soutien à l'opération en vendant des meringues roses : le fleuriste Paul Dehouck, Optique Julien, La boulangerie aux Délices, D'un temps à l'autre, Boule de poils & Co, Mille et une Pizzas, Fondant Brûlant, Optic 2000, Un p'tit coin de paradis, La boulangerie pâtisserie La Craquan'Tine.

Les bénéfices ont été entièrement reversés à des associations départementales pour la lutte contre le cancer du sein.

Zumba rose avec Marly Moove

Le 1^{er} octobre, la Salle Dumont a vibré au rythme de la Zumba Party organisée par l'association Marly Moove. L'évènement a rassemblé une quarantaine de personnes et permis de récolter pas moins de 365 € qui sont reversés au Centre Emera de Valenciennes. Bravo à tous pour l'organisation, l'énergie et les dons !



Pour les commerçants, un petit-déjeuner de rentrée autour du numérique.

Le 9 septembre a eu lieu un petit déjeuner des commerçants dans la salle du conseil municipal. Cette rencontre, en présence de Monsieur le Maire et de Florence Anderlin, conseillère municipale déléguée à l'attractivité du commerce et de l'artisanat, était organisée autour de la thématique de la communication digitale et de ses enjeux.

Les commerçants présents ont pu apprécier les interventions des élus, de la manager de centre-ville et de Marion Camerlynck, directrice du site marchand :

mescommerçantsdugrandhainaut.com.

Tous ont rappelé l'importance de la présence en ligne pour dynamiser son activité et promouvoir les produits locaux.



Le dimanche matin, rendez-vous à La Passion du goût !



Catherine Bury vous propose désormais des fruits et légumes issus de productions locales, chaque dimanche matin, sur le parvis de la Maison des Associations rue Barbara, de 8h à 14h.

Monsieur le Maire était de passage sur son stand, le 18 septembre, avant de s'élancer pour les 21 km de la 4^e édition du Velotour à Valenciennes.

Feu vert à Exacode !

Le mercredi 21 septembre, Monsieur le Maire a signé une convention avec Exacode, société agréée par le Ministère de l'Intérieur, qui vous permet désormais de passer l'examen du code de la route à Marly, en candidat libre ou grâce à votre auto-école. Cette solution qui simplifie l'accès à cette épreuve, propose des sessions toutes les semaines, à la Maison des Associations, 33 rue Barbara :

- Le lundi, en semaine paire de 11h à 12h.
- Le jeudi, en semaine impaire de 10h à 11h.

Pour en savoir plus et vous inscrire, rendez-vous sur : <https://bit.ly/ExacodeMarly>



Des nouvelles du candidat au titre de meilleur caviste.



Nous vous en parlions dans le numéro précédent : Philippe Errot, gérant de la boutique Intercaves située avenue Henri Barbusse, était candidat au titre de Meilleur caviste de France. L'aventure s'est arrêtée pour lui aux portes de la finale.

Nous lui renouvelons nos félicitations pour ce beau parcours !

Comment ça marche un cimetière ?

Pendant les vacances de la Toussaint, tu as peut-être eu l'occasion d'aller au cimetière pour fleurir une tombe. Oublie les histoires de fantômes que tu as entendues à Halloween ! On répond aux questions que tu te poses.

Où est situé le cimetière de Marly ?

Tu trouveras la porte d'entrée du cimetière Saint-Jacques rue du Chemin Vert. La première concession, c'est-à-dire le premier emplacement avec une tombe, date de 1850 ! Aujourd'hui, il compte 3 400 emplacements dont un columbarium de 180 emplacements.

Quelle est la différence entre le jardin du souvenir, le cimetière et le columbarium ?

Le jardin du souvenir est, comme son nom l'indique, un espace vert où les cendres des défunts peuvent être dispersées. Les proches peuvent ainsi venir s'y recueillir.

Le cimetière est le lieu où sont situés les caveaux et les tombes des personnes qui sont décédées et ont été inhumées, c'est-à-dire enterrées.

Le columbarium est un petit monument avec des niches dans lesquelles sont placées les urnes contenant les cendres des personnes décédées qui ont choisi d'être incinérées.



Qui entretient le cimetière ?

Ce sont les services techniques de la ville qui sont en charge de l'entretien des allées et du jardin du souvenir. A Marly, on n'utilise plus de produits chimiques pour désherber alors tout se fait à la main. L'entretien des tombes est effectué par les proches.

Qui peut être enterré à Marly ?

Pour avoir une concession sur la commune, il faut soit y habiter, soit y décéder, soit avoir un droit à l'inhumation dans une tombe existante. La tombe peut être familiale, individuelle ou collective. La concession est prise pour une durée de 15, 30 ou 50 ans renouvelables. C'est le Service Administratif Funéraire, à la mairie, qui gère ces questions.



Il y a un sujet que tu aimerais voir dans cette rubrique ?
Envoie ta question à communication@marly.fr !

Bouh ! Les sorcières savent faire la fête !



Le week-end des 15 et 16 octobre était placé sous le signe des sorcières, des potions magiques et des citrouilles, à la salle des fêtes. Tout d'abord, le samedi a réuni une vingtaine de participants pour une soirée jeu de société d'ambiance où loups-garous et villageois tentaient de se démasquer.

Le dimanche, les contes, le défilé déguisé, les ateliers créatifs, l'exposition « Sorcières, ce qu'il faut savoir ! » prêtée par la Médiathèque du Nord, ont ravi petits et grands. L'association Marly ma petite Planète avait pour l'occasion concocté sa meilleure soupe des sorcières, les Centres Sociaux ont également proposé une petite restauration sur place. Merci à tous pour votre participation à cette première édition de « La Fête de Sorcières ».



Un seul directeur pour les deux centres sociaux !



Le pilotage des 2 centres sociaux de la ville de Marly situés dans les quartiers de La Briquette et des Floralties évolue, suite au départ de Séverine Demailly, à qui nous souhaitons le meilleur dans ses nouvelles fonctions.

Ainsi, Olivier Dos Santos en poste de directeur au Centre Social de Marly La Briquette depuis janvier 2022 assurera désormais la direction des 2 centres sociaux de la ville. Il sera assisté dans ses fonctions par Mathieu Zimmermann, directeur adjoint, arrivé début octobre et à qui nous souhaitons la bienvenue.

Vous pouvez les contacter par mail
ou par téléphone :

Olivier.dossantos@acsr.org
mathieu.zimmermann@acsr.org
Centre social de La Briquette : 03 27 29 34 44
Centre social des Floralties : 03 27 46 51 08

Le plein d'émotions pour l'édition 2022 du Festival International de Piano.

Le Festival International de Piano Classique et Jazz s'est tenu du 23 au 25 septembre dans notre ville. Cette deuxième édition était l'occasion pour le public de découvrir des artistes de renommée internationale.

Dès le vendredi soir, la pianiste classique d'origine ukrainienne, Kateryna Kulykova, a fait vibrer le public au sein de l'église Saint-Pierre, avec, entre autres, ses interprétations parfaites des œuvres de Chopin et de Liszt.



Samedi, Frédéric Volanti, pianiste jazz, a revisité des grands classiques, connus de tous, comme *La Javanaise* de Serge Gainsbourg. Sa maîtrise du piano a laissé sans voix les amateurs et les inconditionnels venus l'applaudir.



Merci à nos partenaires Mutuelle Just et Créer Promotion.
Rendez-vous en septembre 2023 pour la troisième édition du festival !

Dimanche matin, le groupe Ten Worlds composé de Stéfan Orins (piano, voix, composition), de Karine Gobert (voix), de François Taillefer (percussions, voix) et de Pascal Lovergne (guitare), a transporté les spectateurs aux quatre coins du monde avec des morceaux jazz aux influences multiples telles que le gospel, la pop ou la musique brésilienne.



Pour clôturer ce beau week-end musical, Antoine Simon s'est assis devant son piano pour interpréter les œuvres classiques de Beethoven ou encore Rachmaninov.



Les dimanches au bord de l'eau.



Cette année, les dimanches au bord de l'eau étaient organisés par la FLAC. Les 21 et 28 août et le 4 septembre, le public avait rendez-vous au Parc Jacques Brel pour profiter des nombreuses animations dans une ambiance conviviale et festive.



Crédit photos : Antoine Dupriez

Une Journée Européenne du Patrimoine, au fil de l'eau et de la nature.

la Plume e[s]t l'Art

Le dimanche 18 septembre, l'évènement La Plume e(s)t l'Art a réuni plusieurs animations autour du Moulin Souverain, au cœur du Parc Jacques Brel. La ville de Marly a ainsi accueilli l'exposition « L'Escaut dans le rétro » prêtée par Valenciennes Métropole, qui retrace l'histoire de notre fleuve.

La journée, bien remplie, a divertie petits et grands autour de contes, de la remise des prix du concours photo, d'un espace expo-vente de créateurs, d'ateliers axés sur l'écologie, la nature et les plantes sauvages, de jeux en bois ou encore de démonstration de tir à l'arc. Merci aux professionnels et animateurs présents qui ont contribué au succès de cette belle journée mais également aux associations marlysiennes : Marly Mélodies, le Centre Social et Culturel de La Briquette, les Archers de Marly, Marly Ma Petite Planète, les Mamies tricoteuses.



Flashez le QR Code et retrouvez l'évènement en vidéo



La 10^e édition de Bouch'ton école.

Déjà 10 ans ! L'évènement sportif est devenu une institution pour les écoles de la ville. Et cette année, les élèves de l'école Donat-Godin d'Estreux étaient invités à rejoindre l'aventure, quelques jours avant les vacances de la Toussaint.

Le lundi et le mardi, ce sont les élèves de CP qui ont ouvert le bal avec le Kid Cross. Ils ont pu participer à des ateliers sportifs et s'initier à l'endurance, dans un esprit résolument bon enfant.

En fin de semaine, ce sont les élèves du CE1 au CM2 qui sont entrés en piste. Ici, pas de challenge individuel, chacun court pour son école, dans un cross collectif endiablé. Chaque élève parcourt, au rythme qu'il souhaite, une boucle de 250 mètres avec un bouchon à la main. Il dépose son bouchon à l'issue de la boucle, dans la poubelle dédiée à sa « maison ». A la fin des temps réglementaires (de 10 à 16 minutes de course, en fonction des niveaux), une moyenne est faite pour chaque maison. C'est la beauté du sport et l'esprit d'équipe qui sont ici encouragés et récompensés. Tous les participants repartent avec un cadeau, cette année il s'agit d'un sac à dos !

Pour marquer l'évènement, les premières classes remportent une coupe. Bravo à tous pour l'énergie dépensée sans compter !



Une cigogne est passée dans les écoles !

Quelle surprise pour les enfants des groupes scolaire Marie Curie et Nelson Mandela ! Le secret avait été bien gardé. Alors qu'ils étaient en train de travailler, une étrange cigogne a fait irruption dans la classe. *Ciconia Ciconia* avait besoin de poser quelques instants ses bagages et de raconter son histoire ! Dans le cadre du festival itinérant de marionnettes de la Compagnie Zapoï, un spectacle était proposé aux enfants, à l'issue duquel ils ont reçu un outil pédagogique réalisé par Cécile Duborgel, professeur de philosophie, qui aborde des notions présentes dans la représentation comme la liberté, la peur, le courage...



Les élèves de Marie Curie ont fait La Grande Lessive !



Les 230 élèves (et artistes !) de l'école Marie Curie (des Maternelles petite section au CM2), ont participé à un évènement artistique intitulé « La Grande Lessive » dont le thème était cette année « La couleur de mes rêves ». Ils ont ainsi exposé, en extérieur et sur des cordes à linge, leurs œuvres réalisées au format A4. La restitution a eu lieu le 20 octobre après la classe, sous le regard admiratif des enseignants, des parents et des élus.

Créée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier, cette installation éphémère, réalisée le même jour à travers le monde, valorise l'art en train de se faire, les pratiques et les enseignements artistiques, et développe le lien social.

Bravo à l'USM Marly pour son parcours !

Il y a des évènements qui comptent dans l'histoire d'un club ! L'USM Marly a réalisé un beau parcours en Coupe de France de Football en atteignant le 5^e tour de la compétition. Le dimanche 9 octobre, alors que le repas des aînés battait son plein à la salle Dumont située juste à côté, l'USM Marly recevait la belle équipe de Marcq-en-Baroeul (N3).

Les supporters étaient venus en nombre pour soutenir l'équipe marlysiennne. Monsieur le Maire a donné le coup d'envoi de la rencontre... qui s'est malheureusement soldée par une défaite 1-4.

Bravo aux joueurs qui n'ont pas à rougir de leur prestation !



La ville recrute des agents recenseurs



- Mission rémunérée pour le recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2023.

- Formation INSEE incluse.

Contact :
Maxime Falce – Pôle Citoyenneté
03 27 23 99 00
maxime.falce@marly.fr

Retrouvez toutes les offres d'emploi de la commune sur :
www.marly.fr/mairie et sur www.emploi-territorial.fr

Une permanence des services des Finances publiques à Marly.

Ce service est ouvert non seulement aux marlysiens mais également aux habitants des communes voisines.

Suite à la fermeture du Trésor Public de Marly, une convention a été signée par Monsieur le Maire et la Direction Générale des Finances Publiques afin qu'une permanence soit mise en place. Assistance aux paiements et démarches en ligne, gestion du prélèvement à la source, aide à la déclaration de revenus, achat en ligne de timbres fiscaux... vous pouvez désormais prendre rendez-vous pour être accompagné.

La permanence se tient chaque jeudi matin, de 9h à 12h, au CCAS, place Gabriel Péri.

Vous pouvez prendre rendez-vous :

- Directement auprès du CCAS, sur place ou par téléphone au 03 27 23 99 24
- Depuis votre espace personnel sur www.impots.gouv.fr
- Auprès du Centre des Finances Publiques de Valenciennes par téléphone au 03 27 22 74 17



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Qu'est-ce que le Conseil des Droits et Devoirs des Familles ?



Mis en place à l'initiative de Monsieur le Maire, le Conseil des Droits et Devoirs des Familles (CDDF) s'inscrit dans le cadre des outils de prévention de la délinquance et de soutien à la parentalité, institués par la loi du 5 mars 2007.

Du signalement d'origine à l'intervention du Maire puis à l'action engagée auprès des familles, l'intérêt du CDDF est d'apporter une réponse de proximité adaptée à chaque situation. Il contribue à responsabiliser les parents, à restaurer l'autorité parentale et le respect des valeurs de la République dont le Maire est le dépositaire et le garant.

Le premier conseil s'est tenu le 7 septembre afin de trouver des solutions individuelles pérennes et efficaces pour les familles marlysiennes.

Les missions du CDDF :

- Soutenir les parents dans l'exercice de l'autorité parentale. Prévenir et lutter contre l'absentéisme scolaire, le décrochage scolaire ou social.
- Intervenir le plus en amont possible pour empêcher les situations préoccupantes de s'aggraver et ainsi protéger les mineurs susceptibles de se retrouver en danger.
- Proposer des mesures d'accompagnement parental adaptées à la situation.

Vous avez bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !



Quelles sont les pièces justificatives à fournir ?

Vous devez fournir :

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport... ou un acte de naissance de moins de 3 mois)
- Le livret de famille
- Une déclaration indiquant vos nom, prénom, date et lieu de naissance ainsi que ceux de vos parents, mais aussi votre adresse et votre situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.
- Une adresse mail valide pour accéder à votre espace personnel sur « MAJDC » : presaje.sga.defense.gouv.fr
- Si vous êtes en situation de handicap dispensant de la JDC : un certificat médical d'aptitude.

Que se passe-t-il après le recensement ?

► Conservez l'attestation de recensement qui vous sera remise et n'hésitez pas à en faire quelques photocopies. Ce document vous sera demandé jusqu'à vos 25 ans pour passer vos concours et examens.

► Vous serez convoqué pour effectuer votre Journée Défense et Citoyenneté.

► Signalez tout changement de domicile ou de situation ainsi que toute absence de votre domicile pour une durée supérieure à 4 mois au Centre du Service National de votre région (presaje.sga.defense.gouv.fr)

Le saviez-vous ?

A Marly, le service vous accueille, sans rendez-vous, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h.

Vos démarches en ligne !

Vérifiez votre situation électorale.

Rendez-vous sur www.elections.interieur.gouv.fr pour vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de la commune. Ce n'est pas le cas ? Vous pouvez faire votre demande en ligne sur service-public.fr ou directement à la Mairie. Pensez à vous munir d'un justificatif d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Vous avez changé d'adresse ?

Vous pouvez indiquer le changement de domicile à différentes administrations publiques en un seul et même endroit, en quelques clics seulement via :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>



Une belle Semaine Bleue pour les aînés !



Lancée en 1951, la Semaine Bleue est la semaine nationale des personnes retraitées et âgées. Chaque année, un thème national est développé, cette année il s'agissait de changer notre regard sur les aînés et briser les idées reçues.

A cette occasion, l'équipe du CCAS avait concocté, du 3 au 9 octobre, un programme aux petits oignons pour les aînés. Gym douce et yoga avec l'association Marly Moove, jeux autour des éco-gestes et des économies d'énergie avec SOLIHA, animations autour du code de la route avec l'auto-école Square Permis, exposition, atelier floral... Cerise sur le gâteau de cette semaine animée : le banquet des aînés qui a réuni 497 convives. Au menu : un spectacle d'1h30 sur le thème du voyage, un chanteur live pour mettre l'ambiance et des mets savoureux comme une cassoline d'écrevisse ou encore un Paris-Brest.



Joyeux anniversaire à nos centenaires !

Joël Quentin, Mathilde Barbieux, Laurence Morel, Nathalie Kosolosky et Alice Dupont-Donnet, élus de la ville, ont eu le plaisir de célébrer, à l'EHPAD des Magnolias ce 20 septembre dernier, les 102 ans de Claire Collier et les 100 ans de Roger Bar. Ce dernier, marlysiens depuis 1975, est notamment à l'origine d'une troupe de théâtre amateur fondée « pour faire apprécier notre patois et ses auteurs » et qui a donné des centaines de représentations.



World clean up day : le grand nettoyage de la rentrée !

Le 17 septembre était la journée mondiale du nettoyage de la planète. Le mouvement a été lancé en 2007 par un estonien nommé Rainer Nõlvak. Aujourd'hui, 191 pays (soit 8,5 millions d'habitants) à travers le monde se synchronisent, une même journée, pour nettoyer les rues et la nature. Marly, à son échelle, apporte sa contribution ! Cette année encore, les participants, dont Thomas Jorieux et Christian Hanquet, élus de la ville, ont bénéficié des sacs poubelles, des gants, des pinces à déchets et d'une benne de collecte mis à disposition par la ville.

Le saviez-vous ?

Le World clean up day a lieu tous les ans.
La prochaine édition est déjà programmée
au 16 septembre 2023 !



L'opération « Plantons le décor » est de retour !



Arbres, arbustes, fruitiers... commandez vos plants locaux à tarif privilégié grâce à cette action régionale, animée localement par le Parc naturel régional Scarpe-Escaut.

Les commandes doivent être passées avant le 14 décembre pour une livraison le 13 janvier 2023 après-midi à la base de Loisirs de Chabaud-Latour à Condé-sur-l'Escaut.

Retrouvez toutes les informations sur
www.plantonsledecor.fr

Scannez ce QR Code
pour consulter le catalogue.



Les jardins familiaux.

Ces jardins familiaux sont répartis sur 3 sites à Marly et pilotés par une association dont la présidente, Virginie, est spécialisée dans les potagers où les plantes se valorisent entre elles. Le plus gros des sites se situe dans le quartier des Floralies, les deux autres sont localisés allée des Primevères (visibles depuis l'autoroute !) et en centre-ville



Portrait de Virginie Gavelle, la présidente :

« Je réside à Marly depuis presque 7 ans. La nature est pour moi un point essentiel à nos vies, c'est pour cela que j'ai toujours aimé le jardin, les animaux, la montagne etc... Je pense qu'il est d'une grande importance de préserver nos réserves naturelles : l'eau, les espèces diverses animales et végétales. C'est pour cela que je m'efforce de changer les mentalités au sein des jardiniers; afin que ceux-ci fassent leurs potagers dans le respect de l'environnement. Je suis bienveillante et souhaite que mes adhérents soient en sécurité sur les sites et qu'ils aient plaisir à venir faire du jardinage, dans cet endroit propre et fleuri. Il y a même un petit coin lecture que j'ai installé à l'abri de la pluie. Certaines valeurs qui me tiennent à cœur, le partage, la convivialité et la solidarité ; ce sont des atouts forts pour une association durable dans le temps. J'espère pouvoir vite rencontrer des marlysiens qui partagent mes idées ainsi que d'autres associations avec qui je pourrais faire des échanges culturels etc. »



Évènements festifs et culturels

- 30 novembre ► **Europe Direct.**
De 14h à 17h, à la salle des fêtes. Exposition « L'UE en un clin d'oeil », visite en réalité virtuelle, documentation...
- 3 décembre ► **Une naissance, un arbre.**
A 10h, résidence Guynemer. Plantation des arbres pour les enfants nés à Marly en 2021.
- **Lancement des festivités : « En attendant Noël, du 3 au 18 décembre ».**
Programme ci-dessous. Détails sur www.marly.fr/agenda et sur la [page Facebook de la ville](#).
- 4 décembre ► **Moments Musicaux Marlysiens : Chop'inspiration** à 11h à l'école de Musique.
(gratuit sur réservation par mail à culture@marly.fr)
- **1^{er} conte en vidéo, à découvrir sur la page Facebook de Marly.**
- 7 décembre ► **Spectacle « Un grimoire magique » à 16h45 - salle des fêtes**
Gratuit sur réservation du 14 au 29 novembre en Mairie auprès du service Culture
- 11 décembre ► **2^e conte en vidéo, à découvrir sur la page Facebook de Marly.**
- 12 & 13 décembre ► **Distribution des Colis des aînés.**
 - 12 décembre matin : centre social des Floralies.
 - 12 décembre après-midi : centre social de La Briquette.
 - 13 décembre : Mairie - salle du conseil.
- 18 décembre ► **3^e conte en vidéo, à découvrir sur la page Facebook de Marly.**
- 6 janvier ► **Cérémonie des Voeux - 18h - Salle Dumont.**

Troc de Noël
LIVRES & JEUX

SAMEDI 10 DECEMBRE
9h > 17h

Dépôt des livres et jeux à troquer à la ludothèque
le jour-même ou le :

- Mercredi 23 novembre : 9h-11h30 / 14h-18h
- Samedi 26 novembre : 9h-11h30
- Mercredi 30 novembre : 9h-11h30 / 14h-18h
- Samedi 3 décembre : 9h-11h30



Ludothèque de Marly :
Ecole Jules Henri Lengrand
Bâtiment 1
Place Gabriel Péri
ludotheque@marly.fr

MARLY
En attendant Noël
3 > 18 décembre

- Samedi 3**
Fête des assistantes maternelles
Lancement des illuminations
- Mercredi 7**
Un grimoire magique
à la salle des fêtes
Spectacle gratuit sur réservation en Mairie
- Samedi 10**
Troc de livres et jeux
à la ludothèque
- Samedi 17**
Animations
Spectacle virtuel
Descente du Père Noël
Feu d'artifice
Parade
- Du 13 au 18**
Marché de Noël
Parc Oscar Carpentier,
en partenariat avec la FLAC
- Dimanche 18**
Concert de Noël
à l'église Saint-Pierre



Pour ne rien manquer de l'actualité de la ville :

► Abonnez-vous à notre page Facebook : [@villedemarly59](#)

► Téléchargez l'application Ville de Marly (Nord) sur les plateformes



Les registres du 18 août au 27 octobre.

Ils se sont dit OUI !

- Victor PRUVOT et Maureen MERCIER • 27 août 2022
- Magali WAXIN et Christian GOSSET • 10 septembre 2022
- Stéphane LOUVION et Kelly HOËL • 17 septembre 2022
- Sébastien BLONDEL et Aimie BEAURY • 15 octobre 2022
- Alexandro PUGLIA et Alexandra DARGENT • 15 octobre 2022

Bienvenue à...

- Nélya JOUGLET • 11 août 2022
- Amrah COPIN • 12 août 2022
- Laina PUISSANT • 15 août 2022
- Neyla MOUHTADI • 17 août 2022
- Manel MEHADJI • 20 août 2022
- Mya PLUCHART • 22 août 2022
- Gabrielle BLOTTIAU RIMETZ • 23 août 2022
- Mazyir NAEM VAILLANT • 24 août 2022
- Elyo CORDONNIER • 29 août 2022
- Léna LEDRÔLE • 1 septembre 2022
- Sondoss SAIDI • 5 septembre 2022
- Mao FLEUET • 7 septembre 2022
- Jahed AMAR YUCEF • 11 septembre 2022
- Gabin CARPENTIER • 13 septembre 2022
- Catalyna LEFEBVRE • 13 septembre 2022
- Anas HAISSOUK • 14 septembre 2022
- Juliette DELCROIX • 19 septembre 2022
- Firdaws ADNANI • 21 septembre 2022
- Naïl BRASSEUR • 24 septembre 2022
- Louise MAHIEU • 24 septembre 2022
- Noam FEIVISCHAK-VIART • 27 septembre 2022
- Alba TI MATTÉO • 29 septembre 2022
- Ambre LECLERCQ • 3 octobre 2022
- Lyam MAXI • 4 octobre 2022
- Elyce KHERROUB • 7 octobre 2022
- Laïaa CITTADINO • 13 octobre 2022
- Evan CARLIER DUVAL • 13 octobre 2022
- Qaïs DUBOIS • 15 octobre 2022
- Louna JOIGNEAUX • 17 octobre 2022
- Andrea LINGENTI • 18 octobre 2022
- Ibtissem AIMOUCHE • 23 octobre 2022

Ils nous ont quittés...

- Michèle FRANTZ épouse de Alain BLANGILLE • 11 août 2022 • 82 ans
- Françoise CALCUS épouse de Bruno CARRÉ • 12 août 2022 • 58 ans
- Céline PETIT veuve de Charles JADAS • 15 août 2022 • 92 ans
- Mauricette LEGRAND veuve de Christian ROMBAUX • 15 août 2022 • 92 ans
- Monique BRIDOUX, célibataire • 16 août 2022 • 98 ans
- Francis COUSIN époux de Viviane PHILIPPE • 18 août 2022 • 71 ans
- Marie-Thérèse VANDEWEGHE épouse de Jean NOTE • 19 août 2022 • 82 ans
- Henri LEROY veuf de Anne-Marie POGY • 23 août 2022 • 93 ans
- Raymond CANTINIAU veuf de Simone BOUCHEZ • 22 août 2022 • 89 ans
- Elise ROCQ veuve de Albert VIGNOLLES • 24 août 2022 • 97 ans
- Roger DELBARRE veuf de Rosa WUWER • 24 août 2022 • 89 ans
- Magdeleine DE LA ROCHE épouse de Georges PETTENATI • 25 août 2022 • 81 ans
- Romaine BEDNAREK veuve de Robert JACOB • 31 août 2022 • 93 ans
- Pascal GOUBET divorcé de Edith PIETRZAK • 31 août 2022 • 64 ans
- André DUBACQ époux de Roseline SINGIER • 3 septembre 2022 • 77 ans
- Jean-Michel MOTHY veuf de Chantal DUTEMPLE • 22 septembre 2022 • 74 ans
- Sylvie FOURNIER divorcée de Jacques DEWALLE • 14 septembre 2022 • 58 ans
- Carmen MENNESSIEZ veuve de André GRINER • 16 septembre 2022 • 84 ans
- Andrée LESNE célibataire • 19 septembre 2022 • 63 ans
- Suzanne RUFFIN veuve de Raymond LANDUYT • 23 septembre 2022 • 95 ans
- Jean-Claude RUOLT époux de Paola PINNA • 26 septembre 2022 • 62 ans
- Salvatore SANFILIPPO époux de Rosaria ZUCCHERO • 26 septembre 2022 • 91 ans
- Jean MARCHAND veuf de Doryse DUSSART • 27 septembre 2022 • 76 ans
- Omar MERACHI célibataire • 29 septembre 2022 • 91 ans
- Alain LAVISSE époux de Monique LAURENT • 5 octobre 2022 • 83 ans
- Raymond LENNE époux de Claudine DELHAYE • 07 octobre 2022 • 78 ans
- Christelle DEBERT épouse de Emmanuel BOUCHAIN • 11 octobre 2022 • 53 ans
- Renée BOUVENOT épouse de Marcel DOLPHIN • 16 octobre 2022 • 85 ans
- Jules BECOURT divorcé de Andrée RAUX • 17 octobre 2022 • 94 ans
- Jacqueline DUWEZ veuve de François GABELLES • 19 octobre 2022 • 90 ans
- Alain COLLET divorcé de Edith MANTEUFFEL • 19 octobre 2022 • 70 ans
- Jean-Pierre RENONCOURT divorcé de Christelle FACHE • 19 octobre 2022 • 50 ans

ERRATUM
Dans le n° 75 il fallait lire :
Mariage d'Alexandre Bisiaux & de
Sophie Pauvert le 18 juin.
Décès de Claude Pletinckx,
époux de Denise Trémion, le 25
juin à 85 ans

Groupe de la majorité

La sobriété sans tout bloquer

Nous vivons une période bien compliquée que ce soit pour les ménages, les entreprises ou les collectivités. A peine sortis du Covid, c'est la crise énergétique qui nous tombe dessus et qui fait mal, très mal !

Les défis sont multiples pour faire face à l'augmentation de l'énergie et notre ville, qui n'est pas protégée par les boucliers tarifaires de l'Etat, voit son tarif du gaz être multiplié par 11,43 et celui de l'électricité qui le sera par 10,5 à partir du 1er janvier 2023 (64€/KWh en 2022 contre 677 pour 2023). En complément, nous devons faire face à une inflation forte, à une augmentation du coût des matériaux et à une forte hausse des taux d'intérêt qui compliquera notre accès au crédit pour financer nos projets d'investissement. Dans ce contexte morose, voire même sinistre, il nous revient la responsabilité de faire fonctionner au mieux nos services municipaux et de poursuivre la forte dynamique de projets lancée depuis 2020.

Pour ce faire, nous avons décidé de réduire nos consommations d'énergie dès que possible comme par exemple en baissant la température dans les bâtiments municipaux, en fermant la mairie entre Noël et Nouvel An ou en réduisant l'intensité de l'éclairage public aux heures les plus tardives. Nous compléterons ces mesures d'économies par des investissements sur nos infrastructures pour les rendre moins énergivores mais l'équation est compliquée à résoudre avec les dépenses énergétiques qui plombent notre fonctionnement et nous laissent moins de moyens financiers pour investir dans des travaux qui feraient baisser nos factures à moyen ou long terme. Néanmoins, nous sommes déterminés à tout faire pour poursuivre nos grands chantiers sans avoir recours à la facilité qui serait d'augmenter vos taux de taxe foncière. Pour cela, nous aurons besoin du soutien de l'Etat pour nous aider, non pas à payer nos factures, mais surtout pour ne pas enrayer la dynamique de projets. Il est évident pour tous et surtout pour les contribuables que l'Etat ne peut pas tout. Le gouvernement va devoir trouver l'équilibre pour mettre en œuvre des mesures protectrices des Français tout en ne pénalisant pas ceux qui créent de la richesse, de l'emploi et de la croissance par leurs investissements dans les entreprises et pour les collectivités.

N'oublions pas qu'en France, 70% de l'investissement public est réalisé par les collectivités territoriales et que si nous n'avons plus les moyens de construire des écoles, de rénover des routes ou des bâtiments, ce sont des pans entiers de notre économie qui vont être en grande souffrance.

Les élus de la majorité

Groupe « Unis pour Marly »	Groupe des élus Socialistes	Groupe des communistes et républicains
MARLY : VERS LE DÉCLIN ! 600 000 € ont été supprimés en investissement, soit l'équivalent de l'augmentation des indemnités des élus sur le mandat. Face à cette faillite sans précédent, un effort de leur part serait bienvenu ! Nous pouvons aussi d'ores et déjà vous annoncer que les promesses de baisse des impôts fonciers, de rénovation de vos rues, d'aménagement des espaces publics... ne seront pas tenues. Et pour faire le minimum, il faudra endetter la commune au maximum. Les associations patiront également de cette situation catastrophique. Plus que jamais à vos côtés.	QUI VA PAYER LA FACTURE ? Dans un contexte de tension mondiale autour des énergies fossiles et des coûts qui ont atteint des sommets, les collectivités, à l'instar des particuliers, sont confrontées aux mêmes difficultés pour payer les factures. Ainsi, la facture de gaz de notre commune en cette fin d'année a explosé (x11,43) atteignant un surcoût de 550 000€ ! Il est évident que ces 550 000€ seront pris sur les dépenses d'investissement de la commune et donc au détriment des services rendus à la population ! Malheureusement, cette crise risque de perdurer encore longtemps et l'État doit résolument venir en aide aux collectivités qui ne pourront faire face à ces montants prohibitifs. Les élus socialistes seront vigilants et veilleront à ce que l'État prenne toutes ses responsabilités.	Après la fermeture des LALP, du club ados, l'inquiétude pour notre harmonie, c'est au tour du lieu d'accueil enfants parents de fermer fin 2022. Lieu d'écoute, d'accompagnement et d'échange. L'augmentation des énergies et des carburants impactent le budget des foyers marlysiens ! Quand certaines collectivités conservent leurs politiques tarifaires, maintiennent leurs services pour soutenir les familles, à Marly, le Maire et son équipe font tout le contraire. Au lieu de soutenir Ils décident d'affaiblir. (Augmentation des cantines, suppression des services) De qui se moque-t-on ?
Unis pour Marly Serge Lekadir	Pour le groupe des élus socialistes Christian Chatelain	Marie-Thérèse Hourez et Virginie Melki Tettini

Horaires de la mairie	Numéros utiles	Permanences
Les services municipaux vous accueillent aux jours et horaires suivants : → du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30 → le samedi : 8h30 - 12h Fermeture exceptionnelle du 24 au 31 décembre 2022	Accueil Mairie 03 27 23 99 00 Services Techniques Municipaux 03 27 29 54 29 Police Municipale 03 27 44 21 91 CCAS 03 27 23 99 24 Appel d'urgence européen 112	> Conciliateur de justice sur rendez-vous, deux fois par mois à la Mairie. Prenez rendez-vous : → par téléphone au 03 27 23 99 00 → par mail à mairie@marly.fr > Service des Finances Publiques sur rendez-vous, chaque jeudi matin, de 9h à 12h, au CCCAS, place Gabriel Péri. Prenez rendez-vous : → sur place, auprès du CCAS → par téléphone au 03 27 23 99 24



**JUNIOR
LE PACK
PROTECTION**

Une paire optique
achetée

+

30€*

=

*voir conditions en magasin



**2^{ème}
paire**

anti-lumière bleue



**3^{ème}
paire**

solaire à la vue

Optic 2000 FILLEUR

Centre commercial Carrefour Market

255 avenue Henri-Barbusse

59770 MARLY

03 27 24 15 80

 **Optic 2000**

Une nouvelle vision de la vie